



Conseil d'Établissement tenue le 2 novembre 2021, à 18 h 00 à l'école Jeanne Mance.

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h03.

Présences:

Amélie Blouin (absent) Caroline Arsenault-Meloche

Karine Comtois Andréane Aubert Geneviève Legrand-Durocher Evelyn Beauregard

Isabelle RaymondStéphanie Châtelain (absent)Karine St-LouisCynthia Couture-Rhéaume

Vincent Laporte

Julie Larivière (subst.) (absent)

Marie-Josée Ménard (subst.) Virginie Girard Lanciault (subst.) Audrey Brosseau (subst.) (absent)

Présences (autre): M. Champagne, présent pour point O.P.P.

2. Adoption de l'ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption des Règles de Régie interne
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021
- 5. Suivis au procès-verbal
 - a. Formation de l'OPP
 - b. Budget du C.É.
 - c. Membre de la communauté pour le C.É.
 - d. Ergothérapie
 - e. Personnel TES
- 6. Parole au public
- 7. Correspondance
- 8. Dénonciation de conflit d'intérêt
- 9. Points de décision
 - a. Approbation
 - i. Sorties et activités scolaires
 - ii. COSP programme sexualité
- 10. Consultation
 - a. Budget du Conseil d'Établissement
 - b. Formation des membres du C.É.
- 11. Information
 - a. Éclosion COVID
 - b. Tests rapides (COVID)





	c. Suivi fonds à destination spéciale d. Photos scolaires e. Régime pédagogique (communications et bulletins) f. Nomination d'un membre de la communauté 12. Parole aux membres a. Représentant au comité de parents b. Personnel du service de garde/soutien c. Personnel professionnel d. Personnel enseignant 13. Parole au public 14. Mot de la présidence 15. Mot de la direction 16. Autres points 17. Levée de l'assemblée		
	Il est proposé par	Mme Karine St-Louis	, et résolu;
	QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel (ou avec les modifications suivantes) Adopté à l'unanimité		
3. Adoption des Règles de Régie interne.			
	Il est proposé par	Mme Andréane Aubert	, et résolu;
	QUE les Règles de Régie interne soient adoptées tel quel (ou avec les modifications suivantes)		
	Adopté à l'unanimité		





4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021.			
Il est proposé par <u>Mme Karine St-Louis</u> , et résolu;			
QUE le procès-verbal soit adopté tel quel (ou avec les modifications suivantes)			
Adopté à l'unanimité			
5. Suivis au procès-verbal			
 a. Formation de l'OPP M. Mario Champagne, directeur général adjoint du CSSDHR, est présent pour répondre aux questionnements. M. Vincent Laporte veut organiser une assemblée générale afin de déterminer s'il y aura un O.P.P. La régie interne relèverait de l'O.P.P. 			
b. Budget du C.É.			
Il est proposé par <u>Mme Karine St-Louis</u> , et résolu;			
QUE le budget du C.É. soit dépensé de la façon suivante :			
 Achat de livres choisis par Mme Andréanne Aubert, psychoéducatrice Souper de fin d'année pour les membres du CÉ 			
Adopté à l'unanimité			
c. Membre de la communauté pour le C.É. Mme Karine Comtois a parlé avec Mme Catherine L'Homme des loisirs de la Ville de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Celle-ci accepte, mais doit demander au conseil de la Ville. Mme Karine Comtois va envoyer une lettre au conseil.			
Il est proposé par Karine St-Louis , et résolu;			
QUE le membre de la communauté soit Mme Catherine L'Homme			
Adopté à l'unanimité			





 d. Ergothérapie M. Vincent Laporte indique qu'il sera possible d'avoir un ergothérapeute après les heures d'école. Il reste des détails à valider. Le service sera offert aux élèves du préscolaire après 15h00. Il s'agira d'ateliers de 30 à 40 minutes, 1 à 2 fois par semaine. Ce sera aussi offert au premier cycle si possible. e. Personnel TES Il y a présentement une TES à tous les jours et une stagiaire 4 jours/sem. M. Laporte mentionne que tout va plutôt bien présentement dans l'école
6. Parole au public
7. Correspondance
8. Dénonciation de conflit d'intérêt Tout le monde doit remettre son papier à cet effet.





	9. Points de décision		
	 a. Sorties et activités scolaires		
	Il est proposé par <u>Caroline Arseneault-Meloche</u> , et résolu;		
	QUE les formations soient à la fin de chaque C.É.		
	Adopté à l'unanimité		
	10. Consultation		
	 a. Formation des membres du C.É. Mme Geneviève Legrand-Durocher aimerait le faire pendant le C.É. Mme Karine Comtois est du même avis. 		
	Il est proposé par <u>Mme Karine St-Louis</u> , et résolu;		
	QUE les formations soient à la fin de chaque C.É.		
	Adopté à l'unanimité		
	11. Informations		
	a. Éclosion COVIDM. Vincent Laporte fait le topo sur l'éclosion qui a eu lieu en octobre.		
	b. Test rapide (COVID) Mme Karine Comtois parle de son expérience à son école. M. Vincent Laporte explique que c'est une mère de l'école (infirmière) qui va faire les tests lorsqu'elle sera disponible.		





c. Suivi des fonds à destination spéciale
Les travaux des corridors actifs sont terminés L'activité de la rentrée a coûté 60.00\$ Il reste des sommes pré approuvées pour la bibliothèque. Ils serviront à
compléter le mobilier.
Il est proposé par <u>Cynthia Couture-Rhéaume</u> , et résolu;
QUE la somme restante serve à l'achat de livres.
Adopté à l'unanimité
 d. Photos scolaires La prise de photo est remise au 24, 25 et 26 novembre.
 Régime pédagogique M. Laporte informe les membres qu'il y aura 2 communications et 2 bulletins cette année.
La $1^{ m re}$ communication sera envoyée par courriel la semaine prochaine.
f.—Nomination d'un membre de la communauté
12. Parole au public
a. Représentant au comité de parent Mme Karine Comtois n'a pas pu être présente à la dernière rencontre
b. Personnel du service de garde/soutien
c. Personnel professionnel
d. Personnel enseignant Mme Cynthia Couture-Rhéaume a parlé de la journée d'Halloween à l'école.
13. Parole au public





Mme Karine Comtois s'excuse du problème informatique du début. Elle remercie M. Laporte d'avoir animé une partie de Conseil. Elle remercie aussi le personnel et trouve important que tous les membres du conseil puissent s'exprimer.
 Mot de la direction M. Vincent Laporte remercie l'équipe école pour leur dévouement et leur professionnalisme pendant l'éclosion de Covid d'octobre.
16. Autres points
17. Levée de l'assemblée Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, La séance est levée à 19h50.

Mme Karin	e Comtois
La président	te,

M. Vincent Laporte Le directeur,